



## **AGF annonce des mises à jour concernant les assemblées générales des porteurs de titres prévues le 15 avril**

Le 6 avril 2020

En raison de la pandémie de COVID-19, Placements AGF Inc. (PAGFI) a annoncé aujourd'hui qu'elle apporte des mises à jour concernant les assemblées des porteurs de titres relatives à certains de ses fonds, lesquelles sont prévues le 15 avril 2020.

Les porteurs de titres admissibles ont récemment reçu un avis et un document d'accès, de même qu'un formulaire de procuration leur annonçant la tenue des assemblées suivantes le 15 avril 2020, au siège social de Placements AGF Inc., à Toronto, en Ontario : les réunions annuelles et spéciales des actionnaires du Groupe mondial Avantage fiscal AGF Limitée, ainsi que les réunions spéciales des porteurs de titres visant le Fonds équilibré des marchés émergents AGF, le Fonds d'obligations mondiales AGF, le Fonds de revenu ciblé AGF et le Fonds de revenu tactique AGF.

À mesure que la situation évolue sous l'effet de la propagation de la COVID-19, nous suivons les lignes directrices des gouvernements à l'échelle fédérale, provinciale et locale. Afin de respecter les protocoles de distanciation sociale édictés par ces gouvernements, nous pourrions ne pas être en mesure de permettre aux porteurs de titres admissibles d'assister en personne aux assemblées. Si les porteurs de titres admissibles souhaitent assister par téléphone aux assemblées qui les concernent et poser des questions, les détails relatifs à la conférence téléphonique sont fournis ci-dessous.

### **Détails relatifs à la conférence téléphonique :**

Numéro sans frais : 1-800-708-4539 (code de confirmation : 49556445)

Nous encourageons vivement chacun des porteurs de titres à soumettre leur vote préalablement à l'assemblée qui les concerne, au moyen du formulaire de procuration. Les formulaires de procuration sont dès à présent acceptés par l'agent responsable des procurations pour le compte de PAGFI, Broadridge Investor Communications Corporation, et ce, jusqu'au 14 avril 2020, à 23 h 59 (report de la date limite actuelle).

Conformément aux indications figurant sur les formulaires de procuration envoyés par la poste aux porteurs de titres, les procurations doivent parvenir à Broadridge au plus tard le 14 avril, à 23 h 59, par l'un des moyens suivants pour être considérées comme valides : (i) par la poste, au Centre de traitement des données, case postale 3700, STN Industrial Park, Markham, ON, L3R 9Z9; (ii) par télécopie au 1-866-623-5305; (iii) par téléphone au 1-800-474-7493 (anglais) ou au 1-800-474-7501 (français); ou (iv) par Internet, à l'adresse [www.proxyvote.com](http://www.proxyvote.com), à l'aide du code de confirmation de 16 chiffres figurant sur le formulaire de procuration, à côté du nom du fonds.

Si les circonstances relatives à la pandémie de COVID-19 venaient à changer et que les assemblées des porteurs de titres mentionnées ci-dessus devaient être reportées au-delà du 15 avril 2020, PAGFI publiera un communiqué de presse à cet effet.

**Au sujet de La Société de Gestion AGF Limitée**

Fondée en 1957, La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. AGF apporte de la discipline en offrant l'excellence en matière de gestion de placements par l'entremise de ses volets axés sur des activités fondamentales et quantitatives de même que sur des actifs non traditionnels et des avoirs de particuliers bien nantis, afin de procurer une expérience exceptionnelle à la clientèle. La gamme de solutions d'investissement d'AGF s'étend à l'échelle mondiale à une vaste clientèle, depuis les conseillers financiers jusqu'aux investisseurs particuliers et aux investisseurs institutionnels comprenant des caisses de retraite, des programmes d'entreprise, des fonds souverains, des fonds de dotation et des fondations.

AGF a des bureaux et des équipes de service de l'exploitation et de service à la clientèle sur place en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Avec un actif géré de plus de 34 milliards de dollars, AGF offre ses produits et services à plus d'un million d'investisseurs. AGF est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « AGF.B ».

Le terme « AGF » peut faire référence à l'une ou à plusieurs des filiales directes ou indirectes de La Société de Gestion AGF Limitée, ou à l'ensemble de ces sociétés. Ce terme est utilisé pour des raisons pratiques et ne désigne pas en particulier l'une des différentes sociétés; chacune d'entre elles gère ses propres activités.

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ni par aucun autre organisme d'assurance-dépôts du gouvernement. Rien ne garantit qu'un fonds pourra maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans un fonds vous sera retourné.

Placements AGF Inc. est une filiale d'AGF. PAGFI est inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille auprès des commissions de valeurs mobilières à travers le Canada.

**Les représentants des médias peuvent communiquer avec la personne suivante pour de plus amples renseignements :**

Amanda Marchment  
Directrice attitrée, Service des communications de l'entreprise  
416-865-4160  
[amanda.marchment@agf.com](mailto:amanda.marchment@agf.com)